



HAL
open science

Mais quel est donc cet “ Agaric de Brossard ” ?

Bertrand Roussel, Sylvie Rapior, Colette Charlot, Christian-Louis Masson,
Paul Boutié

► To cite this version:

Bertrand Roussel, Sylvie Rapior, Colette Charlot, Christian-Louis Masson, Paul Boutié. Mais quel est donc cet “ Agaric de Brossard ” ?. *Annales de la Société d’Horticulture et d’Histoire Naturelle de l’Hérault*, 2002, 142 (2-3), pp.39-54. hal-02265326

HAL Id: hal-02265326

<https://hal.umontpellier.fr/hal-02265326>

Submitted on 9 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'HISTOIRE NATURELLE DE L'HÉRAULT

Volume 142

FASCICULES 2 & 3

Année 2002



SOMMAIRE

Le mot du président.....	37
Mais quel est donc cet « AGARIC DE BROSSARD » ?	39
Ouverture du Sentier Botanique de St Gély du Fesc	55
L'Epigénie de l'Allier à Naussac (Lozère) et le massif volcanique du Meygal (Haute-Loire), par P. Brotte	56

Mais quel est donc cet “ agaric de BROSSARD ” ?

Bertrand ROUSSEL¹, Sylvie RAPIOR², Colette CHARLOT³
Christian-Louis MASSON⁴ et Paul BOUTIÉ¹.

¹ Laboratoire d'Archéologie, Université Paul Valéry,
Route de Mende, 34199 MONTPELLIER Cedex 5, paleo@univ-montp3.fr

² Laboratoire de Botanique, Phytochimie et Mycologie,
UFR des Sciences pharmaceutiques et biologiques, UM 1/CNRS-UPR 9056,
15, rue Charles Flahault, BP 14491, 34093 MONTPELLIER Cedex 5,
srapior@ww3.pharma.univ-montp1.fr

³ Musée Montpelliérain de la Pharmacie Albert Ciurana,
UFR des Sciences pharmacologiques et biologiques
15, rue Charles Flahault, BP 14491 - 34093 MONTPELLIER Cedex 5,
ccharlot@pharma.univ-montp1.fr

⁴ Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault, Institut de Botanique,
163, rue Auguste Broussonnet, 34000 MONTPELLIER, mycochl@infonie.fr

Introduction

En 1750, Silvain Brossard, chirurgien à La Châtre-en-Berry, proposa à l'*Académie Royale de Chirurgie* un nouveau moyen permettant d'arrêter les hémorragies des artères sans utiliser de ligature (Cuvier, 1816 ; Louis, 1855 ; Deconchat, 1991). Ce topique était réalisé à partir d'une " excroissance fongueuse " désignée à l'époque comme " *Agaricus pedis equini facie* ", " *Fungus in caudicibus nascens, unguis equini figura* " ou " *Fungi igniarii* " (Morand, 1855 ; Diderot et Alembert, 1751-1765). Il s'agissait en fait d'un polypore : l'amadouvier, *Fomes fomentarius* (L. : Fr.) Fr. (Fig. 1). Entre la cuticule et les tubes du sporophore de ce champignon se trouve une substance de consistance ouatinée et cotonneuse, la trame (ou context) (Fig. 2). C'est cette zone de l'amadouvier, appelée amadou, que Brossard utilisa pour fabriquer son pansement hémostatique, d'où le nom qui fut parfois donné à *F. fomentarius*, dans le cadre de cette utilisation, " agaric de Brossard " (Diderot et Alembert, 1751-1765). De nombreuses autres appellations étaient également en usage : " *Fungus chirurgo-*

rum " (Neukom, 2000), " agaric astringent " (Anonyme, 1855 ; Larousse, 1866), " agaric des chirurgiens " (Orbigny, 1842 ; Littré et Robin, 1878) ou tout simplement " agaric " (Bory de Saint-Vincent, 1822 ; Jamain, 1853). Avant de désigner certains champignons à lamelles, le terme " agaric " était utilisé pour nommer plusieurs polypores, dont *F. fomentarius* et *Laricifomes officinalis* (Vill. : Fr.) Kotlaba & Pouzar, qui lui était appelé " agaric blanc ", " agaric des pharmacies " ou " agaric femelle " (Charas, 1668 ; Geoffroy, 1757).



Fig. 1. *Fomes fomentarius* (L. : Fr.) Fr. sur hêtre (photo : Bertrand Roussel).

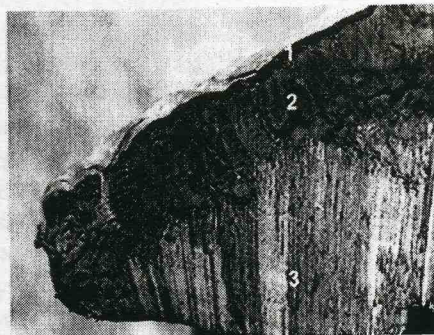


Fig. 2. Coupe transversale du sporophore de *F. fomentarius* : 1. cuticule, 2. trame ou context, 3. tubes (photo : Bertrand Roussel).

Histoire de la découverte

Brossard utilisa " l'agaric " avec succès à deux reprises. Tout d'abord, pour soigner un cavalier du régiment de La Rochefoucault qui avait eu l'artère radiale sectionnée par un coup de sabre, puis un laboureur du Berry qu'il avait amputé d'une jambe (Morand, 1855). Selon Noël et Carpentier (1827), Brossard aurait réalisé cette découverte grâce à un bûcheron qui, s'étant blessé avec sa cognée, avait arrêté le sang au moyen d'un morceau d'amadouvier se trouvant à portée de sa main.

À la demande de Germain Pichaut de la Martinière (1696-1783), Président-né de l'Académie Royale de Chirurgie et Premier chirurgien du Roi, Brossard dut fournir la preuve de l'efficacité de sa découverte. C'est Sauveur-François Morand (1697-1773), chirurgien en chef des Invalides, qui fut le rapporteur de la commission chargée de vérifier l'efficacité du topique. Il décrit dans un mémoire consacré aux " moyens d'arrêter le sang des artères sans le secours de la ligature " (Morand, 1855) comment l'utilisation de l'amadou permet de réussir plusieurs amputations et " opérations de l'ané-

vrisme ". En mai 1751, Brossard reçut, en échange de son secret, une récompense de la part de Louis XV (Noël et Carpentier, 1827 ; Morand, 1855). Plusieurs chirurgiens publièrent alors des mémoires et des articles sur l'utilisation de ce topique. On peut, par exemple, citer pour la France les travaux de Taignon (1761), de Dumont (1761) et Faget (Theobald, 1753) et pour l'Angleterre ceux de Warner (Maty, 1754).

Une paternité contestable

Cependant, Brossard n'est certainement pas le véritable inventeur du procédé. D'après Boissier de Sauvages, l'amadou était utilisé depuis longtemps pour arrêter les hémorragies ; on peut, en effet, lire à l'article *esco* de son *Dictionnaire languedocien-français* de 1756 : " On connaissait depuis longtemps la vertu styptique de cette espèce d'agaric, mais ce n'est que depuis peu qu'un chirurgien de province en a fait d'heureuses applications pour arrêter les hémorragies qui arrivent dans les amputations. " (Boissier de Sauvages, 1993). Le botaniste Garidel (1715) signale déjà cet usage chez les paysans provençaux de la région d'Aix. En plus de l'usage populaire, l'utilisation de ce topique par des chirurgiens antérieurement à Brossard semble confirmée par une note dans les *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie* (Anonyme, 1855). Cet article indique que ce procédé est évoqué avant le milieu du XVIIIème siècle par le médecin allemand Dillen, dans *Les Éphémérides des curieux de la nature*. D'autre part, le chirurgien Pierre Du Verney (1630-1728), dans un article de 1702 paru dans *l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, propose " de porter à l'orifice du vaisseau une mèche d'Allemagne " (Du Verney, 1702), or les " mèches d'Allemagne " étaient des morceaux d'amadou utilisés comme mèches par les artificiers (Frézier, 1741 ; Cordier, 1876). Suite à la lecture du mémoire de Morand lors d'une séance publique de *l'Académie Royale de Chirurgie*, un chirurgien de Toul, nommé Magron, signala qu'il avait déjà utilisé ce topique à plusieurs reprises (Morand, 1855 ; Deconchat, 1991). Il semble donc que Brossard n'ait fait que remettre au goût du jour un procédé connu depuis longtemps dans la pharmacopée populaire provençale et utilisé sporadiquement avant lui par quelques chirurgiens.

De l'efficacité de " l'agaric de Brossard "

C'est en tant que nouveauté que ce procédé est évoqué à plusieurs reprises dans *L'Encyclopédie*, indiquant qu'il a été utilisé pour stopper l'écoulement du sang lors d'opérations du filet de la langue, de fistule, d'artériotomie et même de nymphotomie (Diderot et Alembert, 1751-1765). Ce-

pendant, les médecins et les pharmaciens de la deuxième moitié du XVIIIème siècle étaient partagés quant à la réelle efficacité de " l'agaric de Brossard ". Pour Baumé (1769), " ce remède est sans contredit un des meilleurs qu'on puisse employer pour arrêter le sang des plaies externes ". D'après Rozier (1797), il " possède au suprême degré la vertu astringente ". Warner, qui publia outre-manche un mémoire sur le sujet (Maty, 1754), considérait comme évidente la vertu styptique de " l'agaric ". Pour lui, " L'agaric agit en contractant et en rapprochant les extrémités des vaisseaux ouverts. " (Warner cité par Maty, 1754). À l'inverse, Goulin (1777) ne lui reconnaît aucune qualité intrinsèque, l'amadou fait " seulement office de bouchon en s'appliquant exactement à l'orifice des vaisseaux ". Plenck (1786) précise qu'il n'y a " aucune qualité astringente dans ce champignon " et que l'amadou peut " arrêter l'hémorragie d'une artère, pourvu qu'elle ne soit pas considérablement offensée ". Selon Valmont de Bomare, " sa principale vertu consiste dans la compression, [...] il résiste en effet à de petites hémorragies, mais [...] plus d'un malade a succombé à l'hémorragie, lorsqu'on s'est reposé sur la vertu de l'agaric, après de grandes amputations " (Valmont de Bomare, 1800).

Utilisation de " l'agaric des chirurgiens " au XIXème siècle

À partir du début du XIXème siècle, les détracteurs de l'amadou l'emportèrent. Son emploi se limita alors au traitement des hémorragies légères (Mérat et Lens, 1829 ; Beaude, 1849 ; Duckett, 1852 ; Yvon, 1879). Il permettait par exemple de stopper l'écoulement sanguin entraîné par les piqûres des sangsues (Jamain, 1853 ; Mingard, 1881). Héraud (1875) signale aussi que des morceaux d'amadou découpés en lanières et roulés en spirale étaient introduits dans la narine afin de stopper les épistaxis. Mantoy (1957) a recueilli le témoignage d'une vieille femme qui se souvenait avoir " battu l'amadou " dans sa jeunesse pour l'envoyer aux soldats lors de la guerre de 1870.

De nombreux traités de pharmacie et de médecine de la fin du XVIIIème et du début du XIXème siècles signalent cette utilisation de *F. foventarius* : Plenck (1786) ; Geoffroy (1800) ; Rivet (1803) ; Virey (1811) ; Nysten (1814) ; Henry et Guibourt (1834), Dorvault (1867), etc. L'amadouvier est cité dans toutes les éditions du *Codex* de 1818 à 1908 (Collectif, 1818, 1837, 1866, 1884, 1908). Dans les éditions de 1837, 1866 et 1884, il

¹ En particulier aux articles :

« Filet », « Fistule », « Hémorrhagie », « Lièvre », « Nymphotomie ».

fait même partie des articles signalés comme indispensables dans une pharmacie. C'est dans l'édition de 1937 qu'il disparaît définitivement du *Codex* (Collectif, 1937).

Parmi les collections du Musée de la Pharmacie Albert Ciurana de Montpellier, une pharmacie portative de voyage de marque Roger-Cavaillès datant de 1863 contient un morceau d'amadou à usage hémostatique (Fig. 3). Des bandes en amadou sont également conservées dans les réserves du musée. Elles mesurent 6 à 8 cm de large pour une vingtaine de centimètres de longueur et une épaisseur inférieure à 5 mm (Fig. 4).



Fig. 3. Pharmacie portative contenant un pansement en amadou. Musée de la Pharmacie de Montpellier (photo : Bertrand Roussel).

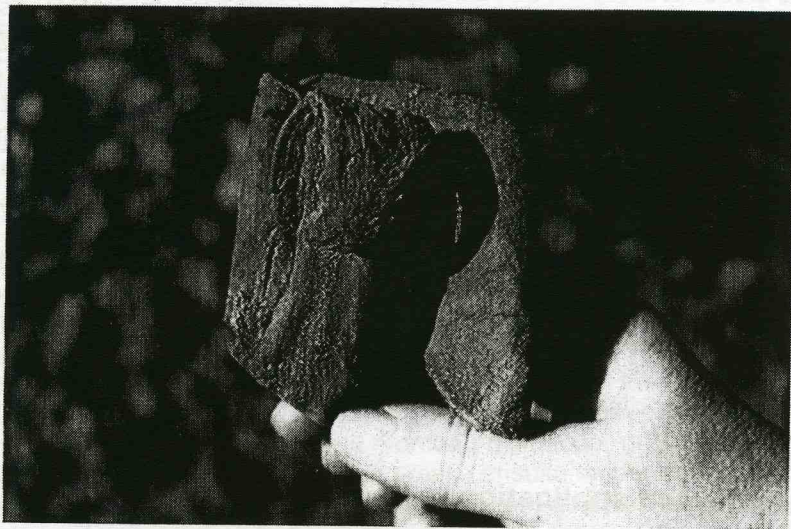


Fig. 4. Pansement en amadou. Musée de la Pharmacie de Montpellier (photo : Bertrand Roussel).

L'utilisation hémostatique de l'amadou est également évoquée dans plusieurs œuvres de la littérature française. Ainsi elle est suggérée dans les vers du poète Jacques Delille (1738-1813) :

“ Là, sont en cent tableaux, avec art mariés,
du varec, fils des mers, les teintes variées ;
le lichen parasite, aux chênes attachés ;
le puissant agaric, qui du sang épanché
arrête les ruisseaux, et dont le sein fidèle
du caillou pétillant recueille l'étincelle [...] ”
(Delille, 1800)

De même, Chateaubriand évoque dans *Mémoires d'Outre-tombe* (tome II, livre 21, chapitre 5) un soldat privé de ses deux jambes laissé sur le champ de bataille, “ [...] il y vécut en rongant sa loge de chair ; les viandes putréfiées des morts à la portée de sa main lui tenaient lieu de charpie pour panser ses plaies et d'amadou pour emmailloter ses os. ” (Chateaubriand, 1963). Jules Verne, dans *Les enfants du capitaine Grant*, fait également soigner un de ses personnages par ce procédé : “ Le major plaça sur l'orifice de la blessure, qu'il lava préalablement à l'eau fraîche, un épais tampon d'amadou, puis des gâteaux de charpie maintenus avec un bandage. Il parvint à suspendre l'hémorragie. ” (Verne, 1930).

L'usage de l'amadou comme hémostatique est signalé dans la tradition populaire provençale (Seignolle, 1967) ainsi que dans la pharmacopée traditionnelle hongroise (Zsigmond, 1999). D'après Zeitlmayr (1968), dans les années 1950, des pansements en amadou étaient encore utilisés dans certaines parties de l'Allemagne pour les petites coupures.

Préparation et application

Quoiqu'assez simple, la méthode de préparation de l'agaric des chirurgiens était sujette à une certaine variabilité. Plusieurs auteurs indiquent qu'il est préférable de cueillir l'amadouvier au mois d'août ou de septembre (Maret *et al.*, 1786 ; Duchesne, 1795 ; Rozier, 1797). D'après

Bouillon-Lagrange (1804), " la préparation de l'agaric consiste à emporter d'abord avec un couteau l'écorce extérieure de ce champignon ; on enlève ensuite la substance fongueuse d'un jaune brun qui est au-dessous. Cette dernière partie est la seule qui soit utile ; on a soin de la séparer exactement de la partie ligneuse et dure qui est au-dessous, et quelquefois sur les côtés. On coupe cette substance fongueuse en plusieurs morceaux, que l'on bat avec un marteau, pour les amollir ; on continue à battre jusqu'à ce que la substance puisse se mettre aisément en pièces, en la tirant avec les doigts. " Dans le *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle* (Collectif, 1816), on retrouve une préparation identique, mais il est précisé qu'il faut étirer l'amadou coupé en tranches. Il existe des variantes à cette préparation. Ainsi Héraud (1875) conseille de faire macérer les tranches dans une eau de lessive de cendre avant de les battre. Planchon (1883) ainsi que Soubeiran et Regnauld (1885) préconisent de les faire également fermenter en les plaçant au centre de plantes vertes récemment coupées.

Le mode d'application de l'agaric des chirurgiens présente également une certaine variabilité. D'après Mérat et Lens (1829), " on applique l'amadou, après l'avoir frotté entre les doigts pour débarrasser sa surface des corps étrangers et le rendre plus spongieux. On en met une ou deux couches, soutenues de compresse et d'une bande qui la maintient en place. " Henry et Guibourt (1834) jugent cette méthode peu efficace et en proposent une autre : " afin qu'il [l'amadou] agisse efficacement, il convient, non d'en appliquer un morceau entier sur la place couverte de piqûres, mais bien d'en choisir une partie épaisse que l'on déchire avec les doigts, de manière à la réduire en morceaux qui offrent, chacun, sur leur épaisseur, une nouvelle surface veloutée. On applique cette surface sur chaque piqûre bien essuyée ; on appuie un instant le doigt sur le morceau d'agaric, et on le retire après. On continue ainsi jusqu'à ce que toutes les plaies encore saignantes soient fermées : alors on recouvre le tout, si l'on veut, avec un large morceau d'agaric, ou une compresse maintenue par un bandage. " Beaudé (1849) évoque une autre technique d'application : " après avoir essuyé la piqûre on applique sur elle un petit morceau d'amadou, puis un plus grand, et enfin un troisième assez large ; on presse ensuite modérément sur l'amadou avec la partie convexe d'une cuillère d'argent que l'on fait assez chauffer pour qu'il soit impossible d'y appliquer la main sans un très vif sentiment de brûlure, la chaleur de la cuillère coagule le sang qui sort de la piqûre, y fait adhérer l'amadou et bouche ainsi la petite plaie ; il est important d'appliquer la cuillère à plusieurs fois et de ne pas la laisser trop longtemps pour ne pas brûler le malade. "

***F. fomentarius* était-il l'unique champignon utilisé pour confectionner " l'agaric des chirurgiens " ?**

D'après Cordier (1876), le champignon utilisé en priorité pour la fabrication de l'agaric des chirurgiens est *F. fomentarius*, mais d'autres polypores peuvent également convenir. À la lecture des ouvrages médicaux de la deuxième moitié du XVIIIème siècle et du XIXème siècle, il semble qu'une certaine confusion règne entre *F. fomentarius* et *Ochroporus igniarius* (L. : Fr.) Schroeter. Bulliard (1791) résume bien le problème dans sa description du " Bolet onglulé ", *F. fomentarius* (Fig. 5) : " Ce bolet est connu sous les noms d'agaric de chêne, d'agaric femelle, de Boula ; mais les savants, comme le vulgaire, ont confondu sous ces dénominations le Bolet onglulé, le Bolet amadouvier, le Bolet subéreux et quelques autres espèces qui ont avec celles-ci quelques analogies. " ² Ainsi Littré et Robin (1878) préconisent pour la fabrication des pansements l'utilisation du " polypore du chêne ou agaric du chêne ". Ils en précisent les noms latins : " *Polyporus igniarius* Fries, *Boletus igniarius* Linné ". Or le *Polyporus igniarius* de Fries (1821) et le *Boletus igniarius* de Linné (1755) correspondent à l'espèce que l'on nomme aujourd'hui *O. igniarius*. Vitet (1776), Virey (1811) et Jourdan (1828) recommandent également l'utilisation du " *Boletus igniarius* " de Linné pour fabriquer l'agaric des chirurgiens. Alors que Planchon et Collin (1895) développent un avis opposé, ils précisent que l'amadou que l'on tire de *Polyporus igniarius* (Fries) " n'est pas assez souple pour être employé comme hémostatique " et que seul " *Polyporus fomentarius* (Fries) " permet de réaliser des pansements. Pour d'autres auteurs comme Héraud (1875), Cauvet (1885) ainsi que Soubeiran et Regnaud (1885), les deux espèces peuvent être utilisées indifféremment. Héral (1901) adopte une position intermédiaire, il considère que les deux peuvent être utilisées, mais que " *Polyporus fomentarius* " est " le plus estimé pour l'usage médicinal ". Les tentatives de reproduction expérimentale menées par l'un de nous (B.R.) conduisent à penser qu'*O. igniarius* n'a probablement pas pu être utilisé pour réaliser l'agaric chirurgical. En effet, sa trame dure et cassante ne semble pas permettre d'obtenir des plaques d'amadou cotonneuses susceptibles d'être appliquées sur une plaie ; alors que celle de *F. fomentarius*, battue et un peu étirée, nous a permis de réaliser des feuilles d'amadou d'une grande douceur.

² Cette confusion s'explique sans doute en partie par le fait qu'*O. igniarius* était appelé polypore ou bolet amadouvier alors que *F. fomentarius* était nommé bolet ou polypore onglulé (Bulliard, 1791).

Certains auteurs de pharmacopée ou dictionnaires d'Histoire Naturelle (par exemple : Vitet, 1776 ; Rozier, 1797 ; Morlot, 1807) indiquent un usage hémostatique de l'*Agaricus quercinus* de Linné dont le nom actuel est *Daedalea quercina* (L. : Fr.) Fr. Bien que l'utilisation de ce champignon pour réaliser des pansements est envisageable, il est également possible que les auteurs aient fait une confusion. Traduisant littéralement en latin le nom "agaric du chêne", ils ont pu l'identifier par erreur à l'*Agaricus quercinus* de Linné.

D'autres polypores auraient également servi d'hémostatique. On peut en particulier évoquer : *Fomitopsis pinicola* (Swartz : Fr.) Karsten (Thoen, 1982) et *Piptoporus betulinus* (Bull. : Fr.) Karsten (Thoen, 1982 ; Swanton, 1914). Enfin d'autres champignons, comme certaines espèces de "vesse-de-loup", étaient également utilisés pour arrêter l'écoulement du sang (Duchesne, 1764 ; Virey, 1811 ; Louis, 1855 ; Paulet et Lèveillé, 1855).

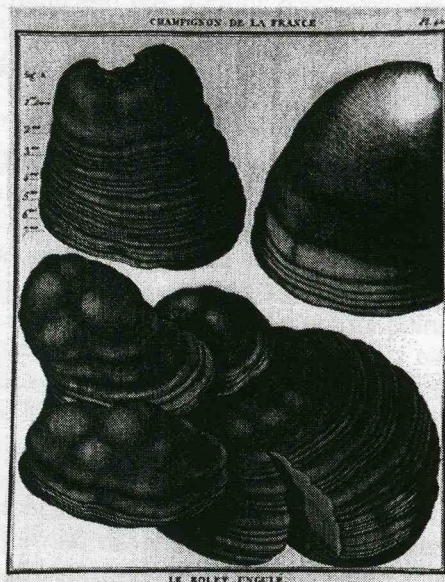


Fig. 5 : Gravure représentant *F. fomentarius* dans Bulliard (1791), *Histoire des champignons de France*. Collection privée (photo : Bertrand Roussel).

Conclusion

Il apparaît donc que l'amadouvier a été très utilisé aux XVIIIème et XIXème siècles en tant qu'hémostatique. Toutefois, ce champignon a eu de nombreux autres usages médicaux. Dès le Vème siècle avant Jésus-Christ, Hippocrate l'employait pour brûler la peau de ses patients près de l'organe ou de la partie du corps à soigner (Richon et Roze, 1888 ; Buller, 1914). Cette pratique, nommée moxibustion, ne disparaîtra qu'au XIXème siècle (Dechambre, 1869). Mais il servit également à réaliser des compresses et des bandes calorifuges (Héraud, 1875). Il fut utilisé en dentisterie pour assé-

cher les dents (Ramsbottom, 1965) et en pédicurie dans le traitement des cors au pied (Conill, 1938 ; comm. pers., J. Ubaud) et des ongles incarnés (Becker, 1983 et Lejay, 1995). Bien que *F. fomentarius* ait depuis longtemps disparu des officines et des hôpitaux, ce champignon a été testé, il y a quelques dizaines d'années, par des chercheurs en hématologie pour la mise au point d'un réactif utilisé en analyse médicale lors de la détermination des groupes sanguins (Girel, 1978 ; Fourré, 1985).

Cependant les utilisations de l'amadouvier ne se sont pas limitées à la médecine. S'il fut en premier lieu utilisé pour produire le feu, ses autres usages furent très nombreux : préparation de déodorant, fabrication de vêtements, de mèches et d'objets de décoration, etc. À l'heure actuelle, il est encore employé par les pêcheurs à la mouche pour sécher les mouches flottantes lorsqu'elles sont trop humides. L'amadouvier a d'autre part joué un rôle symbolique et culturel dans certaines communautés, comme les Khanty de Sibérie, les Aïnous sur l'île d'Hokkaido et les Ouïgours en Asie centrale, parce qu'il appartenait à leur univers mythique ou leurs pratiques rituelles.

Ce travail sur une utilisation spécifique de *F. fomentarius* permet de mettre en lumière la richesse de ce polypore aujourd'hui presque oublié et nous semble ouvrir des perspectives d'études interdisciplinaires (mycologie, histoire, ethnologie, archéologie, etc.) sur les multiples usages de ce champignon.

Remerciements. Nous remercions Robert Capmann, directeur de la Bibliothèque Universitaire de Pharmacie (Université Montpellier I, Faculté de Pharmacie) pour nous avoir facilité la consultation des ouvrages du fonds ancien de la bibliothèque. Nous adressons toute notre gratitude à Claude Lécot pour la détermination des polypores, à Richard Bernaer, Régis Courtecuisse, Christian Deonchat, Philippe Isenmann, Pierre Arthur Moreau, Georges Naudi, Paul Pirot, Karl Soop et Josiane Ubaud pour leurs précieuses informations.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME, 1855 — Sur l'agaric astringent. *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie* 2 : 113-115. (reproduction de l'édition de 1743-1774).
- BAUMÉ A., 1769 — *Éléments de pharmacie théorique et pratique*. Paris, Lacombe, 1017 p.
- BEAUDE J.-P., 1849 — *Dictionnaire de médecine usuelle*. Tome I, Paris, Didier, 645 p.
- BECKER G., 1983 — *Champignons*. Paris, Gründ, 319 p.
- BOISSIER DE SAUVAGES P. A., 1993 — *Dictionnaire languedocien-français*. Nîmes, Lacour/Rediviva, 492 p. (reproduction de l'édition de 1756).
- BORY DE SAINT-VINCENT J. B., 1822 — *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*. Tome I, Paris, Rey et Gravier, 212 p.
- BOUILLON-LAGRANGE E. J. B., 1804 — De deux espèces d'Agaric, le *Boletus larix* et le *Boletus ignirarius* (LIN.). *Annales de Chimie* 51 : 75-96.
- BULLER A. H. R., 1914 — The fungus lore of the Greeks and Romans. *Transactions of the British Mycological Society* 5 : 21-66.
- BULLIARD P., 1791 — *Histoire des champignons de France*. Paris, Barrois le jeune, 368 p.
- CAUVET D., 1885 — *Nouveaux éléments d'histoire naturelle médicale : comprenant des notions générales sur la minéralogie, la zoologie et la botanique, l'histoire et les propriétés des animaux et des végétaux utiles ou nuisibles à l'homme soit par eux-mêmes, soit par leurs produits*. Tome I, Paris, J.-B. Baillière et fils, 684 p.
- CHARAS M., 1668 — *Histoire naturelle des animaux, des plantes et des minéraux qui entrent dans la composition de la Thériatique d'Andromachus*. Paris, Olivier de Varennes, 310 p.
- CHATEAUBRIAND F. R. de, 1963 — *Mémoires d'outre-tombe*. Tome II, Paris, La Rencontre, 661 p. (première édition : 1848-1850).
- COLLECTIF, 1816 — *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle appliquée aux arts, à l'économie rurale et domestique, à la médecine, etc.* Tome IV, Paris, Deterville, 602 p.
- COLLECTIF, 1818 — *Codex medicamentarius sive pharmacopoea gallica*. Paris, Hacquart, 405 p.
- COLLECTIF, 1837 — *Codex, pharmacopée française rédigée par ordre du gouvernement*. Paris, Béchét jeune, 535 p.
- COLLECTIF, 1866 — *Codex medicamentarius, Pharmacopée française rédigée par ordre du*

- gouvernement*. Paris, J.-B. Baillière et fils, 784 p.
- COLLECTIF, 1884 — *Codex medicamentarius, Pharmacopée française rédigée par ordre du gouvernement*. Paris, G. Masson, 722 p.
- COLLECTIF, 1908 — *Codex medicamentarius gallicus : pharmacopée française*. Paris, Masson, 999 p.
- COLLECTIF, 1937 — *Codex medicamentarius gallicus : seu, Pharmacopoea gallica, pharmacopée française*. Tome II, Rennes, Oberthus, 1192 p.
- CONILL L., 1938 — *Botanique catalane pratique*. Perpignan, Louis Comet, 411 p.
- CORDIER F. S., 1876 — *Les champignons, histoire, description, culture, usages des espèces comestibles, vénéneuses, suspectes employées dans les Arts, l'industrie, l'économie domestique, la médecine*. Paris, J. Rothschild, 438 p.
- CUVIER F., 1816 — *Dictionnaire des sciences naturelles*. Tome II, Paris, Le Normant, 515 p.
- DECHAMBRE A., 1869 — *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. Première série, tome III, Paris, Masson et Asselin, 831 p.
- DECONCHAT Ch., 1991 — Un berrichon promoteur du champignon hémostatique. *Bulletin de l'Association Mycologique de l'Indre* 5 : 11-12.
- DELILLE J., 1800 — *Les hommes des champs ou Géorgiques françaises*. Basle, J. Decker, 270 p.
- DIDEROT D. & ALEMBERT J. d', 1751-1765 — *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Paris et Neufchâtel, Le Breton et Samuel Faulche, 17 vol.
- DORVAULT F., 1867 — *L'officine ou répertoire général de la pharmacopée pratique*, Paris, Asselin, 1499 p.
- DUCHESNE A.-N., 1764 — *Manuel de botanique : contenant les propriétés des plantes utiles pour la nourriture, d'usage en médecine, employées dans les arts, d'ornement pour les jardins*. Tome I, Paris, Rémond, 428 p.
- DUCHESNE H.-G., 1795 — *Dictionnaire de l'industrie ou Collection raisonnée des procédés utiles dans les sciences et les arts*. Paris, Didot le jeune, 200 p.
- DUCKETT W., 1852 — *Dictionnaire de la conversation et de la lecture : inventaire raisonné des notions générales les plus indispensables à tous*. Tome III, Paris, Michel Lévy Frères, 800 p.
- DUMONT M., 1761 — Observations sur les effets de la Mèche d'Allemagne, dans les hémorragies, ainsi que quelques réflexions sur les effets. *Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie* 15 : 78-87.

- DU VERNEY P., 1702 — Sur une cure extraordinaire d'un coup d'épée par un onguent. *Histoire de l'Académie royale des sciences avec les Mémoires de mathématiques et de physique*, année 1702 : 209-214.
- FOURRÉ G., 1985 — *Pièges et curiosités des champignons*. Niort, G. Fourré, 288 p.
- FRÉZIER A. F., 1741 — *Traité des feux d'artifice, où l'on voit : I. La manière de préparer les matières qui entrent dans la composition des feux d'artifice. II. La méthode de faire & de composer toutes sortes de feux d'artifice. III. Où l'on donne une idée de la conduite des feux de joye*. La Haye, J. Neaulme, 394 p.
- FRIES E., 1821 — *Systema mycologicum, sistens fungorum ordines, genera et species, huc usque cognitae*. Tome I, Leiden, ex officina berlingiana, 520 p.
- GARIDEL P. J., 1715 — *Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix et dans plusieurs autres endroits de la Provence*. Aix, J. David, 522 p.
- GEOFFROY E.-F., 1757 — *Traité de la matière médicale ou de l'histoire des vertus, du choix et de l'usage des remèdes simples*. Tome IV, section I, Paris, Desaint et Saillant, 484 p.
- GEOFFROY E.-L., 1800 — *Manuel de médecine pratique, ouvrage élémentaire auquel on a joint quelques formules*. Paris, G. de Bure aîné, 544 p.
- GIREL R., 1978 — Champignons pour recherches médicales. *Bulletin trimestriel de la Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie* 68 : 27.
- GOULIN J., 1777 — *Abrégé d'histoire naturelle à l'usage des élèves de l'école royale militaire*. Tome II, Paris, Nyon l'aîné, 455 p.
- HENRY N. E. & GUIBOURT G., 1834 — *Pharmacopée raisonnée ou traité de pharmacie pratique et théorique*. Tome I, Paris, J. S. Chaudé, 658 p.
- HÉRAIL J., 1901 — *Traité de pharmacologie et de matière médicale*. Paris, J.-B. Baillière et fils, 896 p.
- HÉRAUD A., 1875 — *Nouveau dictionnaire des plantes médicinales*. J.-B. Baillière et fils, Paris, 598 p.
- JAMAIN A., 1853 — *Manuel de petite chirurgie : contenant les pansements, les bandages, les appareils de fractures, les pessaires, les bandages herniaires, les ponctions, la vaccination*. Paris, G. Baillière, 603 p.
- JOURDAN A.-J.-L., 1828 — *Pharmacopée universelle, ou Conspectus des pharmacopées*. Tome I, Paris, J.-B. Baillière, 727 p.
- LAROUSSE P., 1866 — *Grand dictionnaire universel du XIXème siècle*. Tome I, Paris, Administration du Grand Dictionnaire Universel, 796 p.

- LEJAY P., 1995 — Utilisation des champignons en thérapeutique. *Cahiers Mycologiques Nantais* 7 : 15-30.
- LINNÉ C. VON, 1755 — *Flora svecica, exhibens plantas per regnum Sveciae crescentes, systematice cum differentiis specierum, synonymis autorum, nominibus incolarum, solo locorum, usu pharmacopoeorum*. Stockholmiae, L. Salvii, 464 p.
- LITTRÉ E. & ROBIN Ch., 1878 — *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, de l'art vétérinaire et des sciences qui s'y rapportent*. Paris, J.-B. Baillièrre et fils, 1880 p.
- LOUIS M., 1855 — Second mémoire sur l'amputation des grandes extrémités. *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie* 2 : 20-40. (reproduction de l'édition de 1743-1774).
- MANTOY B., 1957 — L'armoire à pharmacie du mycologue. *Naturalia*, 43 : 7-13.
- MARET H., MORVEAU M. de & DUHAMEL M., 1786 — *Encyclopédie méthodique. Chimie, Pharmacie et Métallurgie*. Tome I, Paris, Panckouche, 774 p.
- MATY M., 1754 — Article X. *Journal Britannique* 15 : 206-221.
- MÉRAT F. V. et LENS A. J., 1829 — *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale*. J.-B. Baillière, Paris, 706 p.
- MINGARD A., 1881 — *Variétés industrielles*. Tours, Mame et fils, 216 p.
- MORAND S.-F., 1855 — Sur un moyen d'arrêter le sang des artères sans le secours de la ligature. *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie* 1 : 535-540. (reproduction de l'édition de 1743-1774).
- MORLOT S., 1807 — *Nouveau dictionnaire général des drogues simples et composées de Lemery*. Paris, Rémont, 788 p.
- NEUKOM H.-P., 2000 — L'amadouvier vrai, *Fomes fomentarius* (L. : Fr.) Fr. et son importance économique d'autrefois. *Bulletin Suisse de Mycologie* 78 (4) : 222-229.
- NOËL F. J. M. & CARPENTIER L. J. M., 1827 — *Nouveau dictionnaire des origines, inventions et découvertes : dans les arts, la géographie, le commerce, l'agriculture*. Tome I, Paris, Janet et Cotelte, 689 p.
- NYSTEN P.-H., 1814 — *Dictionnaire de médecine et des sciences accessoires à la médecine*. Paris, J.-A. Brasseur, 692 p.
- ORBIGNY Ch. d', 1842 — *Dictionnaire universel de l'Histoire Naturelle*. Tome I, Paris, Bureau principal des éditeurs, 649 p.
- PAULET J.-J. & LÉVEILLÉ J. H., 1855 — *Iconographie des champignons de Paulet, recueil de 217 planches, dessinées d'après nature, gravées et coloriées, accompagné*

- d'un texte présentant la description des espèces figurées. Paris, J.-B. Baillière, 135 p.
- PLANCHON G. & COLLIN E., 1895 — *Les drogues simples d'origine végétale*. Tome I, Paris, Doin, 805 p.
- PLANCHON L., 1883 — *Les champignons comestibles et vénéneux de la région de Montpellier et des Cévennes aux points de vue économique et médical*. Montpellier, Imprimerie Centrale du Midi, 112 p.
- PLENCK M., 1786 — *Pharmacologie chirurgicale ou science des médicaments externes et internes requis pour guérir les malades*. Paris, Barrois le jeune, 536 p.
- RAMSBOTTOM J., 1965 — *A handbook of the larger British fungi*. Londres, British Museum, 222 p.
- RICHON Ch. & ROZE E., 1888 — *Atlas des champignons comestibles et vénéneux de la France et des pays circonvoisins*. Tome I, Paris, Doin, 265 p.
- RIVET J. B., 1803 — *Dictionnaire raisonné de pharmacie-chimique, théorique et pratique*. Tome I, Lyon, Reymann, 484 p.
- ROZIER F., 1797 — *Cours complet d'agriculture ou dictionnaire universel d'agriculture*. Tome I, Paris, Delalain, 702 p.
- SEIGNOLLE Cl., 1967 — *Le folklore de la France*. Paris, G. P. Maisonneuve et Larose, 435 p.
- SOUBEIRAN E. & REGNAULD J. 1885 — *Traité de pharmacie*. G. Masson, Paris, 914 p.
- SWANTON E. W., 1914 — Economic and folk lore notes. *Transactions of the British Mycological Society* 5 : 408-409.
- THEOBALD J., 1753 — Mons. Faget's Remarks on the Use of the Styptic, purchased by His Most Christian Majesty. *Philosophical Transactions of the Royal Society of London* 47 : 560-565.
- THOEN D., 1982 — Usages et légendes liés aux polypores. Note ethnomycologique n°1. *Bulletin de la Société Mycologique de France* 98 (3) : 289-318.
- TRAINON M., 1761 — Lettre à l'auteur du Journal de médecine. *Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie* 14 : 59-61.
- VALMONT DE BOMARE J. Ch., 1800 — *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle, contenant l'histoire des animaux, des végétaux, des minéraux et fossiles*. Tome I, Lyon, J.-M. Bruyset père et fils, 544 p.
- VERNE J., 1930 — *Les enfants du capitaine Grant*. Tome II, Paris, Hachette, 255 p. (première édition : 1865).

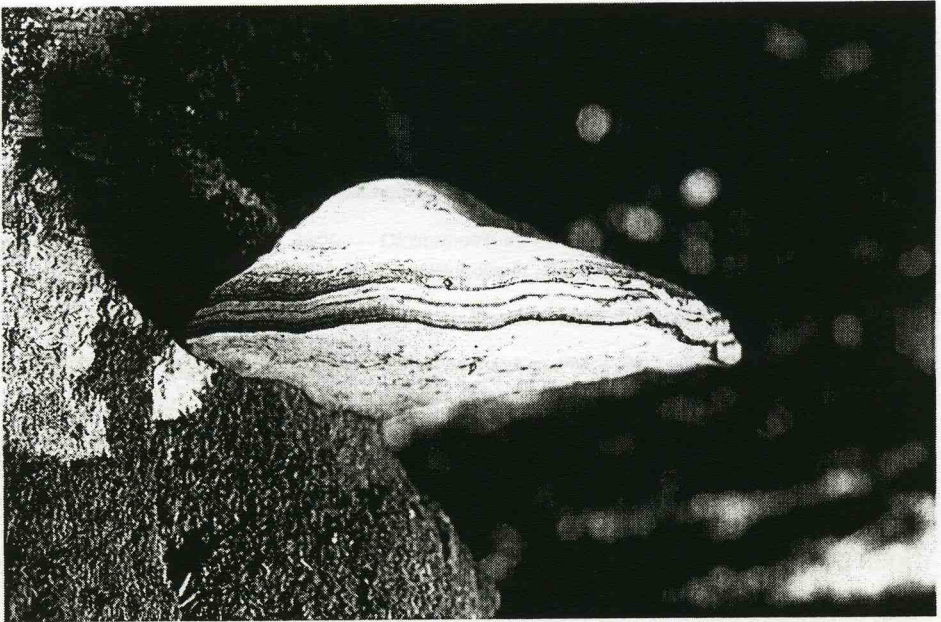
VIREY J. J., 1811 — *Traité de pharmacie théorique et pratique*. Tome I, Paris, Ferra aîné, 424 p.

VITET M., 1776 — *Pharmacopée de Lyon ou exposition méthodique des médicaments simples et composés*. Lyon, chez les frères Perisse, 552 p.

YVON P., 1879 — *Traité de l'art de formuler*. Asselin et Cie, Paris, 582 p.

ZEITLMAYR L., 1968 — *Wild Mushrooms*. Londres, Frederick Muller, 138 p.

ZSIGMOND G., 1999 — Les champignons dans la médecine populaire hongroise. *Bulletin de la Société Mycologique de France* 115 (1) : 79-90.



Fomes fomentarius (L. : Fr.) Fr. (l'amadouvier) sur hêtre massif de l'Aigoual (photo : Ch-L Masson).